



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-42248>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **26-42248**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'agglomération du Boulonnais

Correspondant : CUVILLIER Frédéric, Président

Adresse : 1, Boulevard du Bassin Napoléon, B.P. 755 62321 BOULOGNE-SUR-MER

Coordonnées :

Téléphone : 0321103636

Télécopieur : 0321102850

Courriel : cballe@agglo-boulonnais.fr

Adresse internet : <http://www.agglo-boulonnais.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.agysoft.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Renouvellement des colonnes de levage pour l'atelier de maintenance du réseau de transport urbain de la Communauté d'agglomération du Boulonnais

Lieu de livraison : 19 rue René Cassin, 62230 Outreau

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Acquisition de colonnes de levage destinées à l'atelier de maintenance du réseau de transport urbain de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. Ces équipements doivent permettre le levage en toute sécurité des bus électriques, dont la masse à vide est sensiblement supérieure à celle des véhicules thermiques

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 11/06/2026 et jusqu'au 11/10/2026

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Formulaire DC1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Formulaire DC2 :

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
Chiffre d'affaires annuel spécifique : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
Références sur des travaux spécifiés : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 55%
- Valeur technique analysée au travers du mémoire technique. Sa présentation devra respecter impérativement l'ordre de présentation des points décrits ci-dessous. Son contenu devra être personnalisé à l'opération et être limité aux strictes mentions exigées. Les informations portées seront explicites et dépourvues de toutes mentions ambiguës. Le mémoire fera au maximum 10 pages.
2.1-Moyens humains dédiés aux prestations (organigramme, CV, qualifications...) 15 POINTS
2.2-Moyens techniques dédiés aux prestations (méthodologie, équipements, outils, matériaux...) 15 POINTS
2.3-Pertinence du planning - Mise en évidence des tâches à effectuer - Proposition d'un planning détaillé (préparation, approvisionnement, phasage des travaux...) 10 POINTS : 40%
- Valeur environnementale analysée au travers de l'annexe développement durable : 5%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 18/05/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2026-DEC-011

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.agysoft.marches-publics.info> Code NUTS : FRE12 Marché

périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire, BP 62039 59014 Lille Tél : 0359542342 Fax : 0359542445 Mel : greffe.ta-lille@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Lille, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire, BP 62039 59014 Lille Tél : 0359542342 Fax : 0359542445 Mel : greffe.ta-lille@juradm.fr

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/04/2026